



Human Resources Task Force

Qui en bénéficie ?

- ◆ DRH
- ◆ Responsables vision et développement stratégique
- ◆ ...

Conscient de la difficulté que les sociétés peuvent rencontrer lorsqu'elles gèrent leurs contraintes en ressources humaines, le comité de pilotage de l'EACC Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne a décidé de mettre en place un groupe de travail en Ressources Humaines.

Concept

Une politique RH à la pointe de l'innovation !

- ◆ Le groupe « Human Resources Task Force » est constitué de 6 à 8 sociétés faisant face à des enjeux majeurs liés à la gestion des ressources humaines.
- ◆ Les sociétés impliquées échangent expériences, conseils et bonnes pratiques pour résoudre leurs problématiques

Fonctionnement

La gestion des ressources humaines présente deux défis majeurs dans un environnement économique en pleine mutation (mondialisation, crise, évolution démographique, nouvelles technologies...):

- ◆ accompagner la transformation des organisations,
- ◆ et dans un même temps, minimiser les risques grâce à une bonne connaissance du cadre réglementaire en France.

Ce groupe de décideurs RH se veut un SAS d'échange pour partager des pratiques entre DRH, échanger sur leurs problématiques, la culture de leur société mais aussi sur la transformation de leur propre fonction.

Rencontres

Le format précis de la Task Force est défini par ses membres.

Sur une demi-journée, 4 à 5 fois dans l'année, les participants échangent autour :

- ◆ d'une thématique RH que le groupe a décidé d'approfondir (l'engagement des salariés, l'organisation de la direction RH)
- ◆ d'une actualité RH réglementaire (ANI, accords...)
- ◆ de l'intervention d'un « expert » externe (management...)
- ◆ du sens donné à leurs actions de DRH, de leur réflexion sur leur positionnement interne et de leur projet professionnel.

En dehors des réunions qui se déroulent en toute confidentialité et dans une atmosphère conviviale, c'est un véritable réseau d'entraide et de soutien qui se crée.

Organisation

Format : 8h30 - 12h00

Investissement par personne :

Membres EACC : inclus dans l'adhésion annuelle

Non-membres : 375 € HT

Constitution du groupe :

Une dizaine de sociétés différentes

Pour plus d'informations :

Contactez l'EACC Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne

6 allée des Chevreuils, 69380 LISSIEU

+33 437 580 100 | natacha.lalande@eaccfrance.eu



Bulletin d'inscription - Human Resources Task Force

Date d'inscription : _____

Société : _____

Adresse : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Personne à contacter : _____

Mail : _____

Tel : _____

Participant(s) (si différent) : _____

Mail participant(s): _____

Tél participant(s): _____

- Membres EACC : inclus dans l'adhésion annuelle Non-membres : 375 € HT

Veillez nous retourner ce bon signé afin de confirmer votre commande.

Bon pour Accord
(Date, cachet et signature)

À retourner par email à natacha.lalande@eaccfrance.eu